

BULLETIN MUNICIPAL



ROANNES ST MARY



2019

www.roannes-saint-mary.fr



N° 19

P. 2 Mot du Maire

P. 3/4 Vie communale

- Etat civil
- Tarifs location salle polyvalente
- Les assistantes maternelles
- Activités administratives
- Côté pratique
- Horaires ouverture mairie et agence postale

P. 5 Travaux et investissements

P. 6 Budget communal
ADMR

P. 7 En lien avec
la communauté de communes

P. 8/11 Bilan du mandat 2014 - 2019

P. 12/13 Environnement

P. 14 Ecole

P. 15/18 Les associations

P. 19 Evènements

LE MOT DU MAIRE

Comment réduire la fracture sociale ? Comment réduire la fracture rurale ? Comment réduire la fracture numérique ?...

Cette année encore l'actualité a montré la saturation de notre société : injustice fiscale, incapacité à assumer les fins de mois, incapacité à vivre dignement tout en travaillant ou en ayant travaillé sa vie entière...

Parallèlement nos territoires ruraux sont touchés par ce sentiment d'éloignement, de mise à l'écart, de déclassement marqué par le désengagement des services publics.

Ce sentiment de ras le bol généralisé est conforté par la grogne des agriculteurs également en difficultés et si mal considérés.

S'y ajoute le mépris ressenti par les syndicats, les associations, mais aussi les élus locaux pourtant intermédiaires légitimes et nécessaires avec la population et expression de la démocratie.

C'est dans ce contexte que les élus de Roannes Saint Mary dressent aujourd'hui le bilan de leur action pendant ce mandat, et oui, 6 ans déjà !

Ce bilan reflète notre action, conforme à nos engagements, qui se résume en deux points : l'optimisation des services à la population, et l'anticipation de la transition énergétique.

Grâce à une gestion saine, la commune a su maîtriser sa dette et maintenir sa capacité à investir



GÉRAUD MÉRAL

(travaux, accessibilité...). Grâce à l'optimisme de ses élus, la commune a instauré un mode de vie sous la devise « bien vivre ensemble » (soutien aux associations, réunions de villages...). Pour préparer l'avenir, la commune s'est inscrite dans une dynamique protectrice de notre milieu de vie (école, eau, éclairage public...) avec la communauté de communes dans le cadre de ses compétences (déchets, énergies renouvelables, contrat de transition écologique, préparation du PLUi...).

N'oublions pas que de notre action dépend la vie des futures générations.

Permettez moi enfin de remercier ici les agents municipaux, les bénévoles des associations et tous les élus du conseil, pour leur participation active au projet communal.

L'an dernier je vous rappelai « chaque geste est important ».

Nous en sommes tous convaincus.

Et vous qu'en pensez-vous ?

Je vous invite à me faire part de votre réflexion lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier 2020 à 11 heures.

Dores et déjà, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale nos vœux de bonheur et de bonne santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le conseil municipal et moi-même invitons les habitants de la commune à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié,

le samedi 11 janvier à 11 heures, salle du conseil.

A cette occasion, vous pourrez découvrir l'exposition de peintures des artistes roannais.

ÉTAT CIVIL 2019

Naissances		Mariages	
ALIAS Lou	20 février 2019	ENGELVIN Jérôme et MAZARS Stéphanie	6 juillet 2019
BONAL DESHAIES Aubin	3 janvier 2019	PASQUELIN Geoffrey et BESSONIES Elodie	17 août 2019
BONNET Paul	17 octobre 2019	TROUPEL Romain et LECOSSIER Alexia	10 août 2019
BORD Eloïse	26 juillet 2019	Décès	
CARRÉ Samuel	20 novembre 2019	BARRIÈRE Jean Marie	16 juin 2019
CHARMES Louis	10 décembre 2018	BONNET Stéphane	4 mars 2019
DELPUECH Giulia	26 août 2019	BOUQUIER Erwan	10 septembre 2019
DE JESUS Éva	17 août 2019	BOUQUIER Marie	20 mai 2019
FALIÈRES Clément	20 décembre 2018	BOURGADE Marius	15 mai 2019
LABORIE Rose	19 août 2019	CHAMPAGNAC Claire	20 mai 2019
MAGNE Marius	22 octobre 2019	DELAMAIDE Marie José	28 décembre 2018
MATA MANENC Nohan	13 mars 2019	DELON Jeannine	23 décembre 2018
PALLOURE Paolo	1 ^{er} octobre 2019	FONTANEL André	19 septembre 2019
PUECHJEAN Timaé	2 mai 2019	ESCARPIT Antoinette veuve GAUZINS	19 octobre 2019
RHUMEL Owen	8 mars 2019	GIRE Maurice	20 août 2019
ROLAND SALIS Lina	8 décembre 2018	MAGNE Théodore	22 août 2019
VENUTO Giulia	30 octobre 2019	PERRET Marie-Jeanne	4 avril 2018
		ROUCHET Claudine	29 mai 2019
		SERIEYS Colette	17 mai 2019

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Particuliers	Journée	100 €	
	Week-end (2 jours)	180 €	
Associations communales	Réunions	Jusqu'à 5 par an	Gratuit
		Au-delà de 5 par an	Cotisation annuelle de 50 €
	Manifestations	Par manifestation	30 €
Associations extérieures		Par manifestation	150 €
Commerçants		Extérieurs à la commune	400 €
		Communaux	200 €

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros (500 euros de caution et 100 euros pour le ménage), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	Poujols	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	Calves	04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68
JARRY Beatrice	Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57
ROQUES Catherine	La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
SALAUN Valérie	Monloubou	04 71 62 86 13

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE MUNICIPALE 2019

Urbanisme		Arrêtés et Délibérations	
Permis de construire 2019 :		Arrêtés municipaux 2019	73
Maisons d'habitation	10	Délibérations du Conseil Municipal 2019	45
Travaux divers	10	Inscriptions sur liste électorale 2019	
Permis d'aménager 2019	0	Cette année, il y a eu 44 inscriptions (dont 22 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 47 radiations.	
Certificats d'urbanisme d'information 2019	31		
Certificats d'urbanisme opérationnels 2019	10		
Déclarations préalables 2019	38		

CÔTÉ PRATIQUE - TARIFS 2019

Cantine

Prix du repas par élève	2,75 €
Prix du repas par adulte	6,60 €

Transport scolaire

L'année	15,00 €
---------	---------

Pour tout renseignement : Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30

Garderie

Prix par élève le matin	1,10 €
Prix par élève le soir	1,50 €

Eau

Abonnement	65 €
Consommation de 0 à 100 m ³	0,64 €/m ³
Au-delà de 100 m ³	0,32 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,33 €/m ³
Frais de raccordement	160 €
Frais autres interventions (détérioration, gel...) :	160 €

Assainissement

Abonnement	58 €
De 0 à 120 m ³	0,54 €/m ³
Au-delà de 120 m ³	0,22 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,25 €/m ³

Assainissement (suite)

Redevance forfaitaire pour usagers d'un réseau d'eau privé	150 €/an commerçants 100 €/an particuliers
--	---

Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	210 € + 25 € de taxes
---	--------------------------

Concession du columbarium

Pour une durée de 30 ans (1 case)	500 €
-----------------------------------	-------

Eclairage public

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'usager :	
1 objet encombrant	10 €
1/2 camion (1 m ³)	30 €
1 camion (2 m ³)	60 €

Cédric Faure, conseiller départemental du canton de Maurs, se tient à la disposition des usagers sur RDV.

Contact : cfaure@cantal.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 Mercredi : de 9 h à 12 h
 Jeudi : de 9 h à 12 h
 Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 Samedi : de 9 h à 12 h
 Tél. **04 71 62 80 32**
 PERMANENCE DU MAIRE : chaque samedi matin

E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi : de 9 h à 12 h
 Mercredi : de 8 h 15 à 11 h 15
 Jeudi : de 9 h à 12 h
 Vendredi : de 9 h à 12 h
 Samedi : de 9 h à 12 h
 Tél. **04 71 43 86 65**

SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr



CUISINELLA AURILLAC
 8, avenue du Garric
 15000 Aurillac

04.71.49.11.97

cuisinella.aurillac@gmail.com

Venez découvrir nos astuces PRATIQUES

et bénéficiez d'offres à tour de bras !

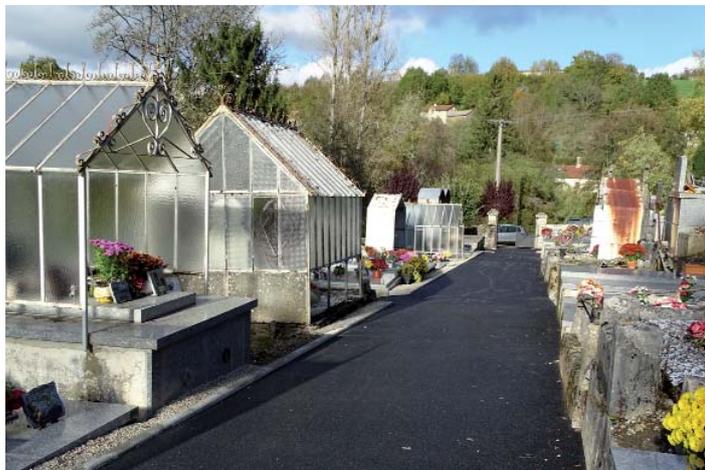
C'est en ce moment chez Cuisinella. N'attendez plus.

cuisinella®

A l'écoute de vos (en)vies

1^{er} fabricant
FRANÇAIS
www.ma.cuisinella

- Comme tous les ans différentes zones de voiries ont été refaites : Impasse des Ruchers, Gladines, Tirelongue, Escanis, Mastrebuis, Le Berthy, St Mary, La Forêt, Chemin de Pierrouty.
- Après la consolidation du mur de soutènement c'est au tour des allées du cimetière du bourg d'être réalisées.
- Dans les cimetières de Pailhes et du bourg, des containers ont été installés pour récupérer les plastiques et les papiers. Nous comptons sur votre civisme pour que les lieux de recueillement restent propres.



- La commune bénéficie dorénavant d'un adressage de ses rues, nous pouvons profiter maintenant d'un accès facilité à notre domicile pour les véhicules de secours ainsi que pour tous nos autres visiteurs.



- Création d'un nouvel accès à la maternelle.
- Ajout d'un lampadaire.

E

MERGENCE

Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

8 Chemin du Terrou
15220 ROANNES ST MARY E-mail : emergence-architectures@laposte.net
Tél. 06 60 14 61 30 www.sallard-architecture.fr



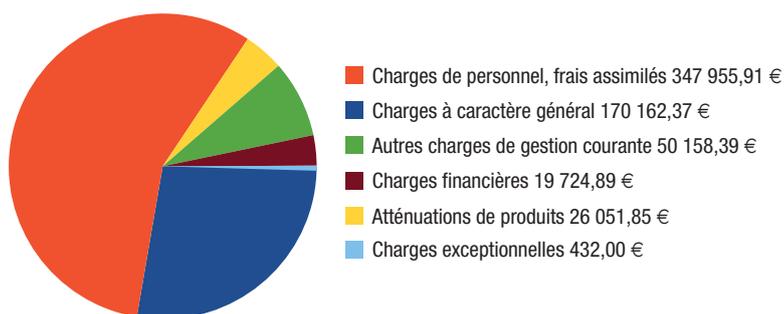
*"Si vous pouvez le rêver,
vous pouvez le faire"*



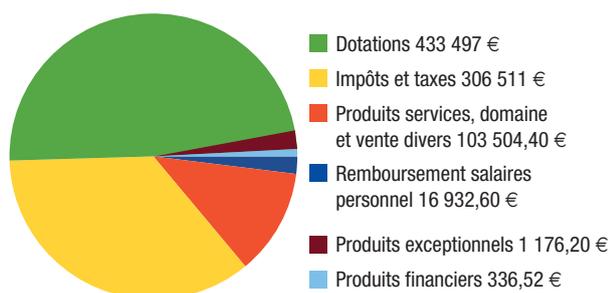
5, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC 04 71 48 24 66 www.ouvrierautocars.com

FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
Dépenses de fonctionnement : 614 485,41 €

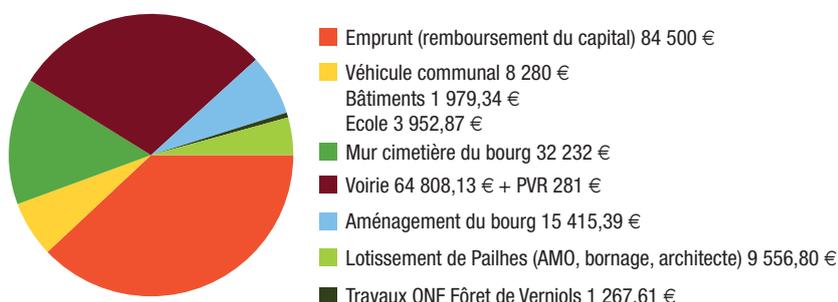


COMPTE ADMINISTRATIF 2018
Recettes de fonctionnement : 861 957,72 €

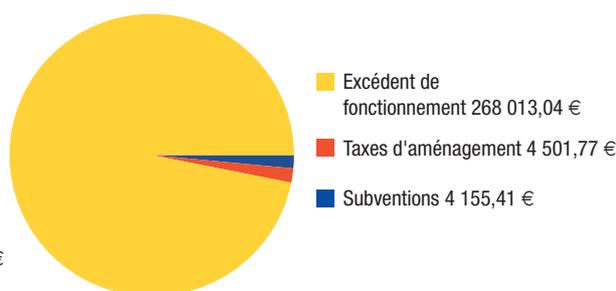


INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
Dépenses d'investissement : 237 550,24 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2018
Recettes d'investissement : 285 364,22 €



ADMR DE L'ENSEIGNE

L'association a tenu son assemblée générale le 25 mai 2019 à Roannes-Saint-Mary. La commune était représentée par son maire Géraud Méral, accompagné de Mesdames Fel et Audoin. Mme Soubiron, présidente a accueilli les personnes présentes et excusé les absents.

Mme Lafon Monique, secrétaire, a donné lecture de l'AG 2018 qui s'était tenue à Vitrac

M. Thirez Didier, vice-président, a présenté l'association, le réseau ADMR et détaillé les projets de l'association à savoir : développer les services à domicile, participer à l'animation locale et développer les emplois. Il a ensuite donné lecture du rapport d'activité de l'année 2018 : il a été réalisé, tous services confondus, 23 940 heures d'intervention auprès des familles (gardes d'enfants et aide aux mamans), des personnes âgées et des personnes handicapées ce qui représente pour la commune de Roannes-Saint-Mary 5 125 heures auprès de 39 familles. Nos salariées ont parcouru 128 973 km.

Mme Verdier Pierrette, trésorière, a détaillé les bilans financiers : le service aide à domicile est excédentaire de 5 661,44 €, la vie associative présente elle aussi un excédent de 1 976,39 € ce qui donne un total de 7 637,83 € dont 6 047 € restent affectés à l'association.

Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport moral Mme Soubiron se réjouit de la hausse de notre activité de plus de 1 700 heures : les 23 940 heures ont été réalisées par 25 salariées d'intervention, dont 5 sur notre commune. L'association a enregistré 1 embauche, 3 démissions et 2 départs en retraite dont 1 avec poursuite partielle d'activité. La gestion des plannings faite par la secrétaire administrative est satisfaisante, les heures payées et non travaillées ne représentent que 8h sur l'année. La secrétaire intervient également un après-midi par semaine dans l'association du Ségala.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 nous intervenons sur la commune d'Omps ce qui porte à 7 le nombre de communes desservies par notre association.

A partir du 1^{er} novembre nous bénéficierons d'un outil de télégestion qui, à terme, calculera les temps de travail, les déplacements, les plannings seront reçus directement sur les smartphones dont seront dotées toutes les salariées.

La fête annuelle des 3 et 4 mars a connu son habituel succès.

L'assemblée s'est terminée par une collation offerte par la municipalité.

Fin juillet nous avons déménagé dans nos nouveaux locaux derrière la mairie

Nous espérons que la population réservera un bon accueil aux salariées et bénévoles lors du passage des calendriers.

La fête 2020 se déroulera à Vitrac le samedi 29 février en soirée et le dimanche 1^{er} mars l'après-midi.



PLUi



La Châtaigneraie Cantalienne mène 4 procédures de PLUi, chacune sur l'un des territoires des anciennes communautés de communes ayant fusionné au 01/01/2017. Les documents du Pays de Montsalvy et d'Entre 2 Lacs ont été arrêtés, c'est-à-dire que les projets sont en cours d'analyse par les services de l'Etat et soumis à enquête publique.

Pour le Pays de Maurs et Cère et Rance en Châtaigneraie, le bureau d'étude prépare les documents graphiques de zonage en lien étroit avec les élus de chaque commune. C'est une des étapes clés de ces procédures car elle va aboutir à la définition des futures zones constructibles. Les codes de l'environnement et de l'urbanisme obligent les collectivités à concentrer fortement ces zones dans les bourgs ou en proximité immédiate. Pour Roannes Saint Mary, cela signifie la disparition d'une large majorité des surfaces urbanisables ! **Les propriétaires sont donc encore une fois fortement encouragés à se manifester en mairie pour faire part d'éventuels projets de construction afin que nous puissions maintenir le maximum de surfaces constructibles.**

MSP

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN MAISONS DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLES

Garantir la couverture médicale du territoire :

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont des structures de soins qui réunissent des professionnels de santé. Elles reposent sur une coordination des soins formalisée par un projet de santé signé par chacun des professionnels. Les projets sont à l'initiative des acteurs de santé et soutenus par la Communauté de communes.

Des maisons de santé sur notre territoire pour :

- * Assurer la présence médicale et la continuité des soins
- * Renforcer l'attractivité du territoire en garantissant une offre de services de proximité
- * Proposer une meilleure politique de soins :

- Pour les patients : en garantissant la permanence, la proximité, l'accessibilité et la qualité de l'offre de soins à travers un maillage du territoire en maisons de santé.
- Pour les professionnels de santé : en proposant des équipements adaptés facilitant ainsi l'exercice collectif des soins et un travail en équipe pluri-professionnelle à travers notamment un système d'information partagé

* Favoriser l'installation de nouveaux praticiens, avec aussi, l'accueil de stagiaires en médecine et autres disciplines.

Aujourd'hui 4 projets de santé ont obtenu le label de l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- A **Saint-Mamet la Salvetat**, la maison de santé pluriprofessionnelle est en activité depuis le mois de septembre 2019 et elle accueille en son sein deux médecins généralistes, quatre infirmiers, une ostéopathe, une pédicure-podologue, une psychologue, une diététicienne et bientôt une pharmacienne,
- Au **Rouget-Pers**, l'ouverture de la maison de santé pluriprofessionnelle est programmée pour le début de l'année 2020 et elle regroupera : deux médecins, deux cabinets infirmiers, une orthophoniste, deux dentistes, deux kinésithérapeutes, une pédicure-podologue,
- A **Maurs**, la maison de santé pluri-professionnelle présente une spécificité : c'est un projet multi-sites. Le site socle est la maison de santé actuelle qui réunira, après les travaux d'extension prévus pour 2020, les médecins et deux cabinets d'infirmiers. Le second site est dédié à la kinésithérapie avec regroupement des deux cabinets actuels sur un même lieu, et enfin le troisième site, sur la commune de Saint-Etienne-de-Maurs, est occupé par une infirmière.
- A **Laroquebrou**, la particularité sera de créer un pôle de services qui regroupera la maison de services au public, le service enfance-jeunesse ainsi que la maison de santé pluriprofessionnelle. Cette dernière accueillera des médecins, des infirmiers, une sage-femme, une diététicienne. Les travaux débiteront sur 2020.

Pour l'ensemble des maisons de santé pluriprofessionnelles, la composition des équipes pourra être amenée à être renforcée au vu du projet de santé.

Une même politique tarifaire sur chacune des maisons de santé :

- Pour les occupations permanentes : 10 €/m²/mois auxquels s'ajoutent les charges liées aux parties privatives et définies au prorata des surfaces occupées
- La Communauté de communes supporte les charges relatives aux parties communes et le coût de la vacance
- Des tarifs complémentaires et adaptés pour les occupations temporaires (à la demi-journée, à la journée)

MSP de Saint-Mamet La Salvetat



Projet de Maurs



Projet de Laroquebrou



Projet du Rouget-Pers



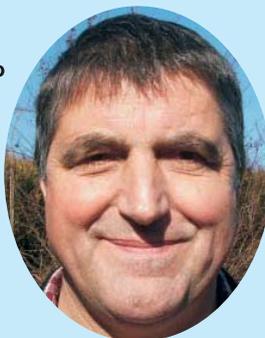
**GÉRAUD MÉRAL
MOYNAC**



**NATHALIE SALLARD
LES LANDES**



**JEAN PAUL VIDAL
BERTHOT**



**JEAN CLAUDE BOURGADE
MASTREBUS**



**MICHÈLE FEL
POUJOL**



**JEAN-PIERRE MAZEL
PRANTIGNAC**



**OLIVIER PARRA
LA COURSE DU MOUTON**



**BÉATRICE JARRY
BEX**



**SERGE JACQUEMART
LHERMITAGE**



**NADINE AUDOIN
MADUNHAC**



**JEAN FRANÇOIS
CYPIÈRES
MADUNHAC**



**SYLVIE CHARMES
PAILHES BAS**



**VÉRONIQUE
CUISINIER DELISLE
PRANTIGNAC**



**ANDRÉ GASTON
LA COURSE DU MOUTON**



**LUCIENNE
PUECH-LEMAUX
CALVES**

C'EST NOTRE IDENTITÉ

Certains d'entre vous auront certainement remarqué ce graphisme sur les nouvelles plaques signalétiques de rues ou sur les enveloppes expédiées par la mairie.

Il s'agit du logo représentant le plan de la commune stylisé et le clocher à peigne de notre église avec ses quatre ouïes.



**TRAVAUX EFFECTUÉS
DANS L'ÉGLISE ET LES CIMETIÈRES**

- Pour l'église, réfection de l'électricité et remise aux normes : 10 363 €
- Mur de soutènement du cimetière du bourg : 32 232 €
- Allées des 2 cimetières : 35 429 € + 36 430 € = 71 858 €
- Columbarium : 2 980 €



COMMERCE

Afin de faciliter l'installation d'un nouveau boulanger, la commune a investi la somme de 6 766,37 € et fait réaliser certains travaux par ses agents.

Depuis le 1^{er} juin 2019 nous avons le plaisir d'accueillir Stéphane CHABRIER et Julien DEAU, nos nouveaux artisans à l'atelier relais de boulangerie.

Cindy nous propose quotidiennement et dans la bonne humeur différents pains, des viennoiseries, des pâtisseries, des plats cuisinés, des produits d'épicerie...

Les habitants de la commune ont été ravis de voir revivre leur magasin.

Venez découvrir nos pains, viennoiseries et pâtisseries 100% artisanales et faits maisons ainsi que nos spécialités salées et sucrées.



Pour mieux vous servir, nous vous proposons également nos plats préparés à emporter, une offre de fromages et de charcuteries locaux ainsi qu'un rayon épicerie.

Livraison possible pour toute commande à partir de 10€



NOS ADRESSES

ROANNES-SAINT-MARY
LE BOURG
15220 ROANNES-SAINT-MARY
TEL : 04 71 46 83 45

SANSAC-DE-MARMIESSE
1 PLACE DU COMMERCE
15130 SANSAC-DE-MARMIESSE
TEL : 04 71 47 73 93

DU MARDI AU VENDREDI
DE 6H30 À 12H30 ET DE 15H30 À 19H
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE
DE 6H30 À 12H30

DU MARDI AU SAMEDI
DE 6H À 12H30 ET DE 15H À 19H30
LE DIMANCHE DE 6H À 12H30



Albert CHANDON

nous a quittés le 4 juillet 2017, après 32 années d'un engagement sans faille en faveur de Roannes Saint Mary.

Nous ne l'oublierons pas.

ADRESSAGE

La mise en place de l'adressage de la commune a pris 3 ans à la commission.

Identifier les voies à nommer sur un plan adapté, anticiper et repérer les futurs aménagements, constructions qui devront être adressés, nous avons tenu à garder les noms de villages et de lieux dits, dans la mesure du possible.

Coût total : convention avec La Poste, panneaux et numéros : 15 447,12 €

TRAVAUX EFFECTUÉS À LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Réhabilitation de la mairie et de l'agence postale communale : 185 727 €



ACQUISITION D'UN TERRAIN

Acquisition du terrain Mazières en vue de la construction de 6 logements : 111 501 €



CITY STADE

Aménagement d'un city stade : 62 021 €



L'ÉCOLE

• Budget attribué à l'école 37 865 €

- 1) Augmentation régulière des effectifs de 85 à 103 élèves, cap des 100 atteint en janvier 2017 avec en conséquence ouverture d'un poste supplémentaire à temps plein à la rentrée 2017. Nous pouvons désormais accueillir les moins de trois ans et une des 5 enseignantes se consacre aux seuls élèves de CP. Pour mieux accueillir les enfants, la commune a également embauché une personne de plus pour la garderie (Mme Brigitte Boussaroque) et augmenté le temps de travail de Mme Fabienne Perrolle afin d'épauler Mme Chantal Vaissière lors de la préparation des repas.
- 2) Développement de projets en faveur de la biodiversité, du recyclage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire (jardin de plantes aromatiques, poulailler et composteur)
- 3) Renforcement de la sécurité alimentaire par la mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire : procédures d'hygiène, de contrôle et d'analyse des équipements, du matériel et des repas.
- 4) Amélioration de la qualité des repas tout en valorisant les producteurs locaux et les circuits courts, produits issus de l'agriculture raisonnée ou bio, de saison, part de produits surgelés très faible.

BIEN VIVRE

Social

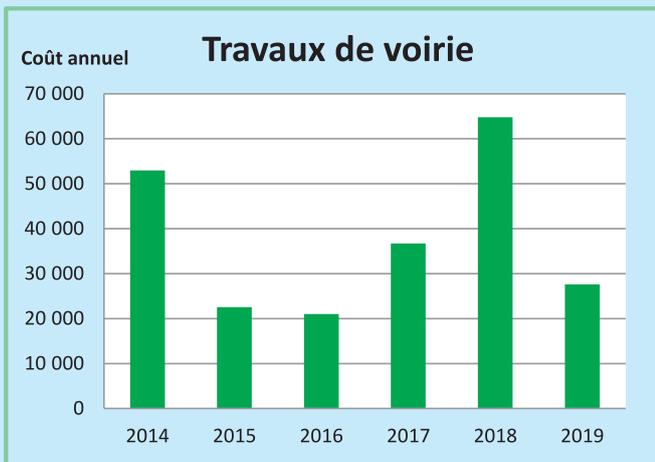
- Un soutien aux associations, particulièrement lorsqu'elles rencontrent des difficultés (exemple du comité des fêtes où les membres du conseil municipal ont temporairement repris la main pour la fête de juin et le marché de Noël)
- Les réunions « Entre nous » pour convier tous les habitants hameau par hameau, dans le but de renforcer le lien avec la commune, de répondre au plus près des attentes et ainsi d'améliorer la vie au quotidien pour tous, se révèlent très constructives.

BIEN VIVRE

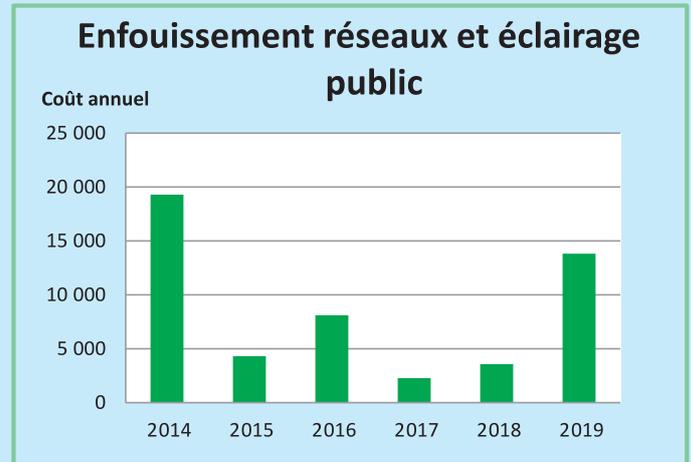
Santé

- Effectué en régie, le suivi technique permanent et très pointu sur les réseaux permet à tous les habitants de bénéficier d'une eau potable d'excellente qualité. Vous pouvez vous en assurer en consultant les données d'analyse sur le site « Services Eau France ». Vous y trouverez également des informations tarifaires et la possibilité de comparer les situations entre territoires.
- Pour l'entretien des espaces verts comme des bâtiments publics, nos agents recherchent toujours les techniques les moins dangereuses pour l'environnement et l'homme : respect strict des normes d'utilisation et produits labellisés. Ils testent également le brûlage pour lutter contre les adventices.
- La commune contribue à la diffusion d'informations sur la protection de l'environnement, la biodiversité, les différentes pollutions au moyen d'articles dans ce bulletin notamment. En contribuant au développement de la prise de conscience du plus grand nombre sur ces sujets d'intérêt majeur, il s'agit de contribuer au mieux vivre pour tous, à Roannes Saint Mary comme ailleurs.

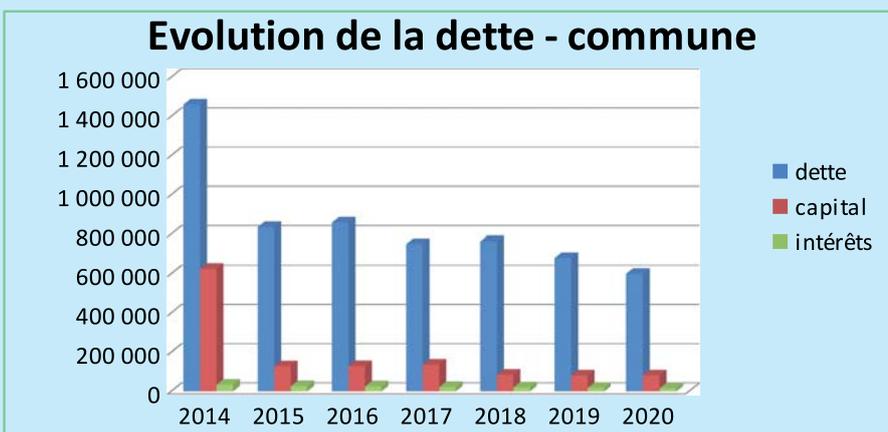
BILAN DES DÉPENSES



Sur le mandat, la commune a investi 225 700 € pour ces travaux d'entretien sur un réseau de 37 km de voies.



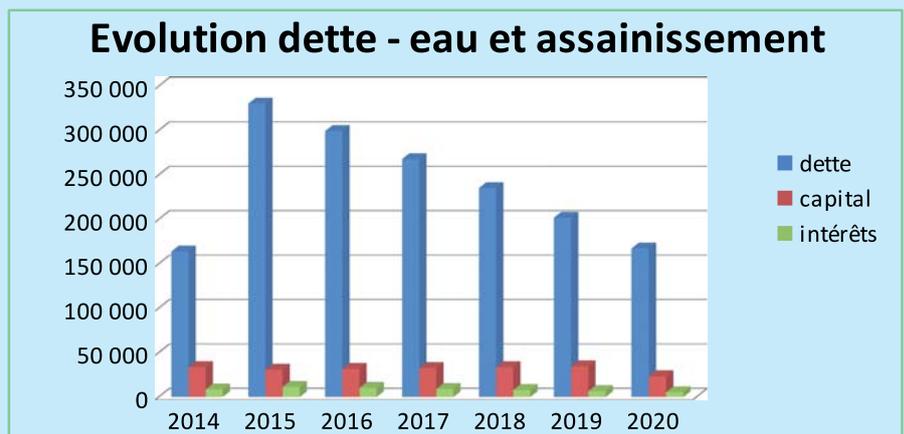
L'amélioration du fonctionnement des réseaux électriques et du cadre de vie par l'enfouissement des lignes a représenté sur le mandat presque 52 000 €.



Un prêt relais de 500 000 € avait été contracté sur 2 ans pour financer les travaux d'extension de l'école, en attendant le versement des subventions. Ce prêt a été remboursé courant 2014.

En 2018, la commune a emprunté 100 000 € pour l'acquisition du terrain Mazières.

En 2015, un emprunt de 200 000 € a été nécessaire pour effectuer des travaux importants sur les réseaux et la station d'épuration.



L'EAU

L'eau est une ressource essentielle convoitée et menacée.

La commune de Roannes St Mary est actuellement autonome en eau au prix de gros travaux réalisés précédemment et qui ne sont pas entièrement payés.

La sécheresse de cet été est un avertissement !

Limitons les gaspillages ; réduisons les pertes ; modifions nos habitudes quant à l'utilisation de l'eau.

Il a été constaté que sur notre commune certains pompent l'eau dans les ruisseaux, et même prélèvent l'eau dans les bornes à incendie.

10 ÉCOGESTES CONTRE LE GASPILLAGE DE L'EAU :

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain...
2. Optimiser sa chasse d'eau et ses robinets...
3. Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite...
4. Fermer les robinets systématiquement...
5. Récupérer son eau de rinçage...
6. Utiliser le lave-vaisselle... quand il est plein !
7. Faire moins de machines...
8. Récupérer l'eau de pluie pour arroser ses plantes...
9. Arroser son jardin durant les heures les plus fraîches de la journée (tôt le matin ou à la tombée de la nuit).
10. Sélectionner des plantes moins gourmandes en eau.

L'UTILISATION DU GLYPHOSATE

La Loi Labbé et la loi de transition énergétique ont modifié l'article L 253-7 du code rural et depuis le 1^{er} janvier 2017, les produits phytopharmaceutiques conventionnels sont interdits pour l'entretien de certains espaces publics ouverts au public. Ainsi l'utilisation du glyphosate par les collectivités est interdite depuis cette date là, et Roannes Saint Mary en tient compte.

La loi prévoit également l'interdiction de la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits pour un usage non professionnel depuis le 1^{er} janvier 2019. Elle supprime ainsi la possibilité, pour les particuliers, d'appliquer des produits phytopharmaceutiques conventionnels dont le fameux glyphosate.

En revanche, cela est plus compliqué concernant l'usage agricole. Après deux ans de débats acharnés, les États membres de la Commission européenne ont finalement accepté en novembre 2017 de réautoriser pour 5 ans le glyphosate, alors que l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate devait expirer le 31 décembre 2017. Mais en France, cette autorisation de mise sur le marché a été annulée. En effet, le Tribunal administratif de Lyon a annoncé, dans une courte déclaration transmise à l'AFP, l'interdiction de la vente, de la distribution et de l'utilisation du Roundup Pro 360 depuis le mardi 15 janvier 2019, estimant ainsi que l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) avait "commis une erreur d'appréciation au regard du principe de précaution" en autorisant ce produit.

Les maires peuvent-ils prendre des arrêtés anti-pesticides ?

Soucieux de protéger la santé de leurs administrés des effets toxiques de l'agriculture toute proche, certains maires de tous bords politiques multiplient les arrêtés anti-pesticides. Paris, Grenoble, Clermont-Ferrand, Lille et Nantes veulent notamment « engager une démarche concertée pour faire changer la loi ». Mais les maires n'étant pas compétents pour prendre des décisions sur l'utilisation de produits phytosanitaires, y compris au nom du principe de précaution - pouvoir réservé à l'État - les arrêtés sont contestés par les préfetures devant la justice administrative.

LE JOUR, LA NUIT

Plusieurs bonnes raisons amènent les municipalités à éteindre les lampadaires durant une partie de la nuit :

- 1- Sophie Mosser chercheuse, dresse le bilan de différentes études menées sur le thème de l'éclairage et de la sécurité. Ces dernières montrent que la lumière n'a pas d'influence sur le taux de délits perpétrés dans les rues. Par contre elle a un effet positif sur le sentiment d'insécurité lié à la peur du noir.
Afin de remédier à cela il suffit d'installer des détecteurs de présence.
- 2- L'extinction partielle des lampadaires permet de réaliser des économies d'énergie. A l'heure du tout électrique et des énergies vertes qui doivent être envisagées, il n'y a pas de démarches inutiles ! De plus, bon nombre de municipalités ont déjà opté pour cette attitude.
- 3- Économie d'énergie entraîne économies budgétaires, ce qui n'est pas négligeable.
- 4- S'ajoute à cela des enjeux d'ordre écologique. Certains animaux ont besoin de temps et d'espace d'obscurité pour pouvoir chasser, se reproduire, migrer...
La flore et la fonge (le règne des champignons) les écosystèmes sont également impactés.
- 5- Garantir une meilleure qualité de nuit participe à la santé humaine. L'alternance jour nuit respecte le rythme biologique essentiel à notre équilibre. A un niveau très faible, on inhibe entre 10 et 50 % d'une hormone appelée la mélatonine qui influe sur la qualité du sommeil.
- 6- La préservation d'un ciel nocturne est peut-être destinée aux rêveurs ; mais qu'il est bon de rêver sous un ciel étoilé !

L'excès d'illumination est devenu pollution. Suite à un droit à l'éclairage un droit à l'obscurité est maintenant réclamé.

En ce qui nous concerne à Roannes Saint Mary :

- 1- Les dernières ampoules au mercure ont été remplacées par des LED.
- 2- Les lampadaires ont été équipés d'horloges ; de fait il n'y a pas nécessité d'un nouvel appareillage technique.
- 3- Au vu de tous ces éléments, le conseil municipal réfléchira sur les modalités d'extinction partielle des réverbères. Pour notre commune, une coupure de 5 heures représenterait une économie de 7 000 € par an.



FONCTION D'UNE HAIE BOCAGÈRE

Qu'advient-il de nos haies bocagères ?

Il est rappelé que l'utilisation du Roundup est interdite.

La haie bocagère, en plus d'avoir un rôle de délimitation des parcelles, présente plusieurs utilités pour l'homme et l'environnement :

- Elle protège les maisons et les terrains contre le vent et le ruissellement des eaux de pluie.
- Elle protège le sol de l'érosion.
- Elle est ornementale et participe à embellir le paysage.
- Elle enrichit la biodiversité (oiseaux, insectes, petits mammifères...), par la diversité des essences choisies ainsi qu'en fournissant aux animaux un abri, de la nourriture et un lieu pour se reproduire. Attention cependant à ne pas planter d'espèces invasives qui auraient l'effet inverse.
- En accueillant la biodiversité, elle permet de réduire les risques d'attaques des plantes cultivées par les parasites.
- C'est une source d'énergie renouvelable : le bois de chauffage.
- Elle participe à la régulation du climat en stockant du CO2, en limitant l'évaporation de l'eau du sol.



LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous avez tous constaté que notre contribution à la collecte des déchets est relativement élevée. Plusieurs raisons à cela :

La compétence dépend de la communauté de communes qui a dû harmoniser les façons de faire de chaque territoire. La communauté de communes en a la charge.

Le budget spécifique a du mal à trouver son équilibre (Plus de passages des camions collecteurs entraîneraient un surcoût).

Pour ce faire il appartient à chacun de nous de réduire nos déchets.

Comment réduire ses déchets au quotidien ?

- 1) **Limiter les emballages.** Réduire ses déchets est avant tout une question de choix lorsque nous faisons nos courses.
- 2) **Acheter local.**

Une attitude responsable permettrait à chacun de bénéficier correctement des services proposés ; entre autre, plier les cartons.

Malgré la volonté de la communauté de communes de supprimer la benne des encombrants (près du local technique), la commune souhaite son maintien. Elle négocie même l'installation d'une, voire plusieurs autres bennes, pour les déchets verts par exemple. Ce service sera géré par nos agents.

**Non !
Ce n'est pas chez les autres !
Poubelle à la Course
du Mouton.**



**Sur les emballages
ces inscriptions
vous aiderons
également à trier.**

Je trie mes déchets pour les recycler

Papier
Journaux, magazines

Emballages ménagers
recyclables

Les emballages en
verre

**Attention
aux erreurs de tri**

Recycler
c'est Liker

SYNDICAT MIXTE
D'ÉLECTRICIENS
D'INDUSTRIELLES
DU DÉPARTEMENT
www.recyclercestliker.com

Un doute sur le tri des déchets? www.recyclercestliker.com



Durant l'année 2019, petits et grands ont eu le plaisir de découvrir leur école sous un jour nouveau, de faire en quelque sorte l'école buissonnière.

Les plus grands ont eu la chance de participer à des voyages scolaires, après avoir travaillé tout au long de l'année sur un projet englobant la grande majorité des matières enseignées, ils ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux horizons. Ces voyages sont rendus possibles par la volonté des enseignantes ainsi que la participation financière et morale des parents et de la mairie.



La classe des CE a donc pris la direction de la Dordogne et de ses vestiges pré-historiques d'une immense richesse. Au programme de leur séjour, visite du gouffre de Proumeyssac, ateliers de vie quotidienne au temps du néolithique, pour finir visite de la fragile grotte de Rouffignac et de celle, majestueuse, de Lascaux. Ils sont tous revenus au XXI^e siècle enchantés de leur séjour au temps des mammoths et des tigres aux dents de sabre.



La classe des CM, après avoir travaillé tout au long de l'année sur la citoyenneté et ses différents pans (le respect d'autrui et de la différence, le devoir de mémoire en cette année de 100^e anniversaire de l'armistice, la préservation des ressources et richesses de notre planète) a rejoint l'ouest de notre pays, pour visiter dans un premier temps le village martyr d'Oradour sur Glane, puis le parc du Futuroscope dans la Vienne, où ils ont pu notamment expérimenter un voyage dans le noir absolu guidés par un animateur non voyant. Nos élèves sont revenus grandis de ce voyage qui leur a permis de s'affirmer en tant que futurs citoyens de la République française.



Les plus jeunes enfants de l'école sont partis, bien moins loin, mais ont appréhendé l'école autrement.

Depuis deux ans les élèves de **la classe de CP** découvrent les joies de l'équitation lors d'une séquence d'enseignement en collaboration avec le poney club d'Aurillac. Cette activité qui s'étale sur 6 à 7 semaines leur permet bien souvent de découvrir un monde qu'ils ne connaissent que peu, et permet à chacun de développer de nouveaux savoir faire et savoir être. Ils apprennent le respect de l'animal, et découvrent de nombreuses choses sur eux-même : la capacité de dépasser une appréhension ou même une peur, apprendre à faire confiance et même à se faire confiance, savoir gérer ses émotions, apprendre à communiquer autrement qu'avec des mots.

Les élèves de maternelle voyagent plutôt dans leur tête et au travers de leurs émotions grâce à la venue d'artistes plasticiens ou musiciens. Lors de l'année 2019, ils ont eu la chance de rencontrer et de travailler avec l'artiste britannique Tim Dalton, installé depuis plusieurs décennies à Aurillac. Celui-ci leur a permis de voyager dans le futur, leur donnant la possibilité de créer de leurs mains un monde imaginaire. Ils ont ainsi inventé des châteaux dans les nuages, des villes de verre, des cités de bois ainsi que des jardins et des forêts merveilleux.



Comité d'animation
Rural de
Saint Mary

COMITÉ DE ST MARY

Président : Jean-Paul Vidal
Tél. 04 71 62 64 48

Comme tous les ans, le premier dimanche de juillet, notre fête à la Capelotte a été une grande réussite. La messe en plein air, accompagnée de groupe "Lo Converse" et le repas champêtre ont réuni un grand nombre de personnes. Dans l'après-midi, l'animation dansante avec les Copains Musiciens du Mardi, DJ Babou et les clowns Jojo et Patoche ont ravi petits et grands dans une bonne ambiance.

La bénédiction du pain et du sel a eu lieu le samedi 27 juillet en l'église de Saint Mary suivie d'un vin d'honneur offert par le comité.

Le buffet champêtre réunissant les habitants du village s'est déroulé le dimanche 1^{er} septembre dans la bonne humeur et la convivialité malgré un temps incertain.

Félicitations à tous nos membres et nos bénévoles qui nous permettent de faire durer nos activités. Nous remercions également la commune pour la mise en valeur du site de la Capelotte et le versement annuel d'une subvention, les employés communaux toujours disponibles pour l'entretien du site, le Conseil Départemental du Cantal et Groupama pour leurs aides financières lors de notre fête.

En 2020, la fête est prévue le dimanche 5 juillet. Fin juillet, aura lieu la bénédiction du pain et du sel. Le buffet champêtre se déroulera fin août ou début septembre.



DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente : Sandrine Castan
detente.loisirs15@gmail.com

L'association Détente et Loisirs a accueilli cette année encore plus d'une trentaine d'adhérents et adhérentes de tout âge, puisque nous avons eu le plaisir de pouvoir créer un **cours enfant**. Celui-ci se déroule les **vendredis de 16h15 à 17h15 au centre de loisirs**, 3 enfants de plus ont été inscrits en septembre par rapport à l'année dernière. Nous tenons d'ailleurs à remercier la mairie et l'association Familles rurales pour avoir accepté de nous prêter cette salle. **Le nombre d'adeptes du yoga ayant quant à lui été multiplié par trois Mme Issaulan a choisi depuis la rentrée 2018 de rajouter une séance à 17h 30.** Les cours de yoga se déroulent toujours dans la salle de motricité de l'école. Le cours de renforcement musculaire du mardi soir a toujours ses fidèles. La séance de cardio est en revanche en perte de vitesse et nous sommes en cours de réflexion pour la modifier car depuis quelques années elle n'attire plus.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à venir nous rencontrer et essayer nos activités à la salle polyvalente le mardi pour la gym et le mercredi vers 17h30 à l'école pour le yoga.



LA PASTOURELLE

Président : Serge Combelle
Tél. 06 47 65 23 79



Bilan de l'année 2018

Pour clôturer l'année 2018, le voyage en Espagne à Lloret Del Mar du 22 au 25 avril 2019 a réuni 39 personnes. Ce séjour a été une réussite et tous les participants sont revenus enthousiasmés. Nous avons repris la saison relativement tôt avec un premier spectacle dès le 6 janvier.

Cette année a été riche en événements pour La Pastourelle qui fêtait ses 30 ans. Une journée exceptionnelle le 18 mai 2019 a réuni à la salle polyvalente de Roannes Saint Mary, quatre groupes folkloriques : La Yoyette, Les Véziens, La Bourrée du Carladès et La Pastourelle ainsi que deux formations traditionnelles : Les Enfants du Trad et Les Amis de l'accordéon.

Cette soirée s'est terminée autour d'un repas et d'une animation dansante qui ont réuni un grand nombre de convives.

Quant aux répétitions elles ont toujours lieu le vendredi en soirée. A l'heure actuelle nous avons effectué 27 prestations dont les dernières se sont déroulées les 25, 31 octobre, le 7 novembre et 4 décembre. Nous avons progressé par rapport à 2018 et l'année n'est pas terminée.

Merci à toute l'équipe qui œuvre pour le bon déroulement de l'association.

Si vous aimez danser, vous amuser dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous contacter. Pour tous renseignements téléphoner au 06 47 69 23 79 ou rendez-vous sur notre page Facebook.



ACCA

Président : Jean-Paul Mondor
Tél. 06 87 31 26 61

L'assemblée générale s'est tenue au mois de juin 2019.

Les cartes de sociétaire, droit de chasse et cartes étrangers sont stables. 102 cartes ont été délivrées pour cette nouvelle saison.

Un nouveau bureau a été constitué : président Jean Paul Mondor, vice-président : Lionel Combe, trésorier : Geoffrey Guirbaldie, secrétaire : Philippe Lafon.

Au cours de cette assemblée générale, il a été décidé de lâcher 200 faisans, 200 perdreaux et 8 couples de lièvres reproducteurs.

Le plan de chasse pour cette saison est de 40 chevreuils. Les déterreurs se dévouent pour réguler les populations de nuisibles : 50 renards, 11 blaireaux et 17 sangliers ont été prélevés lors des battues.

En tant que président, je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres de l'A.C.C.A ainsi que la municipalité pour son soutien financier.





LE CARREAU ROANNAIS

Président : Yves Charmes

Le nombre de pétanqueurs est stable avec une cinquantaine de licenciés autour de notre président Yves Charmes.

Nous pratiquons notre sport (eh oui !) à Roannes en saison estivale et au boulodrome couvert d'Aurillac le reste de l'année.

Nous engageons des équipes (soit 4 joueurs, soit 6 joueurs) en championnat honneur et promotion, en vétérans (+ 60 ans) et en 55 ans et +. Une équipe féminine s'est créée pour la première fois cette saison, et s'est brillamment comportée lors de la coupe du comité départemental.

Individuellement, nos joueurs s'inscrivent aux divers championnats du Cantal organisés par la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) du Cantal en tête à tête, doublette ou triplette.

De plus, Le Carreau Roannais organise des concours les mardis soir en juillet et août et un autre les vendredis soir (joueurs de Roannes licenciés uniquement) de mai à septembre à la mêlée (tirage au sort des partenaires jouant ensemble en doublette ou triplette).

Notre association dirige aussi un concours pour la fête de Roannes et un dans l'été pour les 55 ans et +.

Parallèlement, nous défendons aussi notre maillot et notre couleur, le vert, sur tous les terrains du Cantal et autres.

2020 verra nos engagements renouvelés ou étoffés suivant le nombre de nos licenciés.

Notre assemblée générale a eu lieu le Samedi 30 novembre à partir de 18 heures à notre siège social situé au restaurant Charmes Thierry.

Notre club a toujours pour objectif de faire partager notre sport dans un cadre convivial et agréable afin de passer de plaisants moments de détente et de rencontre. Telle est toujours notre devise.

Si vous êtes intéressé ou pour des renseignements complémentaires : Charmes Yves: 06 82 78 29 00

Charmes Thierry : 04 71 62 83 26

Versepuech Jean Pierre: 06 04 05 42 68



ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

Bureau :

Co-présidents : Sylvain Murat 06 89 16 37 57

Mathieu Puechjean 07 87 99 51 09

Trésorier : Laurent Sallard 06 60 14 61 30

Secrétaire : Jean-Luc Pertus 04 71 62 80 03

Secrétaire adjoint : Jérémie Croute 06 89 76 44 95

L'ESR se renouvelle encore, après une saison 2018/2019 encourageante et une 5^e place au final après avoir lutté toute l'année pour la tête du classement. Le club a profité cet été de l'arrivée d'une demi-douzaine de joueurs. L'équipe, cette saison, se retrouve sur le terrain tous les dimanches. Elle est particulièrement jeune puisqu'une majorité de joueurs ont moins de 25 ans. Un nouveau coach a été nommé : Christophe Sereysol. Le club pourra se servir de son expérience et de sa grande disponibilité.

Après un début de saison rendu difficile par les blessures et les absences, la marge de progression du groupe nous rend optimistes. Par ailleurs, des joueurs intéressés par le football peuvent toujours nous contacter, ils seront les bienvenus quelles que soient leurs disponibilités.

Ils ont joué, coaché, dirigé, et présidé l'ESR, les inamovibles et éternels Coco Bourgade et J.P Charmes sont devenus depuis plusieurs années nos arbitres. Merci à eux.

Le club se porte bien et reconduira au printemps l'équipe de vétérans autour de Stéphane Courbouleix. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes partants et nés avant 1985.

Merci aux sponsors et à la municipalité de Roannes pour leur soutien, et plus encore à ses habitants et à leur participation précieuse lors de la distribution de notre calendrier annuel : les joueurs visiteront toutes les maisons de la commune en fin d'année.



DON DU SANG

Présidente : Marie-France Moissinac

Tél. 04 71 46 15 25

Contacts : Louis Gaston

Joséphine Lacassagne

L'association locale est présente sur les 5 lieux de collectes suivants : Saint Mamet La Salvétat (2 passages par an) ; Marcolès (2 passages) ; Le Rouget-Pers (4 passages) ; Parlan (2 passages) et Roannes Saint Mary (2 passages).

Merci aux 63 donateurs de sang de Roannes Saint Mary qui sont venus dans nos collectes. En 2019 sur tout notre secteur, 406 donateurs sont venus offrir leur sang et parmi eux, nous avons reçu 11 nouveaux donateurs. Le don du sang est un acte librement accompli et sans contrainte.

Le donneur partage son savoir-être de façon désintéressée... juste pour l'amour de l'HOMME !!!

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de :

- **La Leucémie** : on a recours aux plaquettes et aux globules rouges.

- **Les grands brûlés, les maladies infectieuses et bien d'autres** : on a besoin de plasma et de médicaments issus de plasma.

- **Les hémorragies importantes** : lors d'un accident, d'une opération, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Chaque jour en France, ce sont plus de 10 000 dons qui sont nécessaires : cancers, accidents, attentats...

Collectes 2020 :

- Roannes Saint Mary : les 21 avril et 28 décembre.

- Saint Mamet La Salvétat : les 25 février et 20 octobre

- Marcolès : le 20 août.

Ensemble nous continuerons à pouvoir sauver des vies. Merci à tous les donateurs de la commune pour leurs dons réguliers. On espère que des nouveaux viendront se joindre à eux.

Les responsables de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !!!!!!!

LE SANG = LA VIE !!!!.



ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Contact :

Anne Dabernat (présidente) : 07 68 04 62 43

annedabernat@gmail.com

Les sages-femmes du Cantal ont la joie de vous annoncer la naissance de leur association professionnelle le 28 janvier 2019. Cette association a son siège à Roannes St Mary où se dérouleront les rencontres. Elle a pour vocation l'échange et le partage des connaissances entre sages-femmes du département ainsi que l'organisation de formations professionnelles.



COMITÉ DES FÊTES

Responsable : Béatrice Jarry



Cette année, le comité des fêtes, avec la complicité de certaines associations et la municipalité a pu participer et organiser différentes manifestations.

Le dimanche 16 décembre 2018, pour la première fois, nous avons organisé le marché de Noël à la salle polyvalente. Cette journée fut un succès.

Nous remercions les différentes associations qui nous ont aidées à préparer cet événement.

Le 14, 15 et 16 juin, la fête patronale.

En raison d'une météo défavorable, le concours de pétanque du vendredi soir ainsi que le tournoi de sixte du samedi après-midi ont été annulés.

La pluie ayant cessé, le samedi soir, nous avons pu offrir un spectacle de qualité animé par "LES JUMEAUX" chanteurs connus dans la région.

Nous avons terminé la journée du samedi avec le traditionnel embrassement du clocher suivi d'un bal sur la place du village.

Le dimanche matin : tripoux, messe, dépôt de la gerbe au monument, lâcher de ballons animation musicale dans les commerces du village.

Après-midi : spectacle folklorique "La Pastourelle", concours de vélos fleuris et spectacle présenté par la troupe des "Didmanias".

Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous avez pu témoigner lors du passage des bénévoles pour la présentation du programme de la fête patronale, ainsi que la municipalité et tous les annonceurs.

Pour la 3^e fois, **le dimanche 9 juin**, nous avons organisé avec la complicité du comité de Saint Mary, les musiciens du mardi, un apéritif musical pour fêter le passage de la transhumance sur notre commune (la Course du Mouton). Cette manifestation était ouverte à tous,

Un grand merci aux bénévoles !!

LE PROGRAMME DE NOS MANIFESTATIONS
POUR 2019/2020

Marché de Noël : le dimanche 15 décembre 2019 à la salle polyvalente de 10 h à 18 h.

De nombreux exposants proposeront des idées cadeaux pour Noël, maquillage, promenade en poneys, spectacle de magie avec "VICTOR le magicien".

Restauration sur place, buvette et sans oublier la visite du Père Noël.

Venez nombreux !!

La fête patronale aura lieu le 19, 20 et 21 juin 2020.

La porte est ouverte à tous ceux et toutes celles qui désirent venir nous rejoindre...



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidentes : Aurélie Pannafieu
Claire Bonnet

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

BILAN DE L'ANNEE 2018-2019

Une année riche en événements

Cette année encore, les différentes actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : le traditionnel goûter de Noël, 4 interventions pédagogiques, des sorties musées, 6 spectacles, 3 séances de cinéma, des sorties piscines, des sorties raquettes, 6 séances d'équitation ainsi qu'un voyage en Dordogne pour les CE et un voyage au Futuroscope pour les CM.

Rétrospectives des actions menées : la vente de calendriers, la vente de chocolats, la présence au marché de Noël de la commune, le quine, la vente de sacs isotherme, les photos de classe, la vente de tripoux à la fête du village et la kermesse de l'école.

PROJETS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Perpétuer les traditions et continuer à innover.

Les projets pédagogiques seront encore nombreux cette année avec les séances d'équitation pour les CP, les sorties piscine pour les CE1 et les CM1, des spectacles, des regroupements sportifs et l'intervention de la compagnie "cailloux brûlants".

Afin de continuer à susciter l'intérêt des familles nous renouvelerons les photos de classe, la vente de chocolats, le quine ainsi que la kermesse de l'école.

Le bureau se renouvelle également...

Nous remercions chaleureusement Noémie Lacoste, Virginie Falières, Murielle Gazal et Nadège Chirac pour tout le travail effectué pendant ces quelques années. Cela a été un réel plaisir de travailler avec elles, et toujours dans la bonne humeur.

Nous souhaitons également la bienvenue à nos nouveaux membres du bureau : Aurélie Pannafieu, Claire Bonnet, Emilie Delpuech et Sophie Rhumel.

UN DERNIER MOT

Comme vous pouvez le comprendre, la réalisation de toutes ces activités ne serait pas possible sans le dévouement de quelques-uns. L'investissement des parents est donc primordial, que ce soit par leur présence aux différentes manifestations ou par leurs actions au sein de cette association.

Je profite donc de l'occasion pour remercier la municipalité, les agents communaux pour leur disponibilité ainsi que tous les bénévoles, qui œuvrent sans compter, tout au long de l'année, afin que nos enfants puissent bénéficier d'activités de qualité à moindre coût.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps, nous vous invitons à rejoindre notre association afin de partager des idées et des projets.

BONNE ANNEE SCOLAIRE AUX ENFANTS !





FAMILLES RURALES

Présidente : Véronique Cuisinier Delisle

Cette année, la grande nouveauté est que notre association Familles Rurales ne gère plus le centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 17 ans. Cette activité très lourde du point de vue administratif et financier est portée depuis le 1^{er} janvier 2019 par la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Pour les enfants de Roannes le fonctionnement reste le même ; nous continuons par ailleurs de proposer aux ados de notre commune une aide financière substantielle pour la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation). Gaëtan Bornet reste en poste comme directeur adjoint et dirige notre accueil de loisirs en collaboration avec Lionel Dufayet directeur du centre de Lafeuillade.

Vous trouverez sur le site de la commune de Roannes St Mary et sur celui de la Com com toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du centre de loisirs ainsi que les documents d'inscription.

Notre association cette année a continué ses autres activités.

Le club de peinture, dessin... animé par Cécile Prunet fonctionne bien et une exposition des œuvres a eu lieu lors du repas des aînés de la commune. Nos jeunes artistes sont au nombre de 6 et nous aimerions que ce petit groupe puisse grandir pour accueillir environ une dizaine de personnes au total. Tous les niveaux sont acceptés.



Nous avons participé à la fête patronale en tenant un stand de crêpes et gaufres et en organisant un lâcher de ballons.

Une fois de plus le 1^{er} décembre nous avons organisé une vente de sapins Nordmann sur la place de la mairie. Cette vente se fait avec réservation pour éviter de couper des arbres inutilement. Nous serons présents aussi au Marché de Noël le 15 décembre avec un stand de décorations et de friandises.

Les membres du bureau et moi-même souhaiterions cette année voir arriver de nouveaux et très motivés bénévoles pour que cette association puisse s'ouvrir sur de nouvelles activités ou projets. 2019 est pour nous adhérents une année de réflexion.

Je tiens à remercier tous les adhérents et membres du bureau pour leur implication au sein de toutes nos activités.

Je tiens à remercier aussi Muriel et Agnès pour leur dévouement et leur disponibilité afin de nous aider à communiquer nos activités (affiches, photocopies...).

Enfin nous remercions la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain.

- Participer à la soirée guinguette d'Arpajon sur Cère,
- Animer un thé dansant à Pers,
- Jouer lors d'un repas annuel à Gorses, lors du banquet des musiciens à Lavastrie, mais aussi pour le Taïtou Jordanne et enfin lors d'un banquet à PERS.

En 2020, nous poursuivrons le bal à thème GRATUIT dans la salle CHARMES de notre commune tous les deuxièmes samedis du mois.

Les buts de l'association sont les suivants :

- regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire avec toutes sortes d'instruments,
- partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial,
- organiser des animations diverses.

Nos répétitions ont lieu au foyer le mardi de 14 h à 17 h tous les quinze jours, vous y serez les bienvenus.

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien.

Email: lescopainsmusiciens@orange.fr

Site : <http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



Amicale des Aînés

AMICALE DES AÎNÉS

Présidente : Nicole Serieys

Tél : 04.71.62.80.21

L'amicale des Aînés ruraux de Roannes Saint Mary a repris ses activités par un voyage et visites culturelles en septembre dans la ville de Cahors. Pour le mois d'octobre un concours de belote s'est déroulé au foyer, les prochains auront lieu en mars et en mai 2020.

Le repas de Noël sera organisé à la salle polyvalente le dimanche 8 décembre 2019.

La nouvelle année débutera par un repas à thème (potée auvergnate), le samedi 25 janvier à midi, ouvert à tous les amis de l'amicale.

Le dimanche 23 février 2020 le club tiendra son assemblée générale qui sera suivie d'un repas, afin que tous les adhérents puissent se retrouver pour une journée en toute sympathie.

Puis en mars, nous referons notre traditionnelle sortie pour la dégustation du "Stockfisch" et visite (mais la date n'est pas encore définie).

En juin, un voyage est aussi programmé, mais la destination n'est pas précisée pour l'instant.

Sur cinq vendredis de début de mois ont lieu les rencontres Inter-clubs avec randonnées et jeux de société dans différents clubs : Prunet, Teissières lès Bouliès, Labrousse, Vézac et Roannes Saint Mary.

Nous remercions tous les bénévoles qui veulent bien nous aider pour le bon fonctionnement de l'Amicale.



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel Serec

Tél. 04 71 62 64 46

En 2019

Nos activités toujours aussi nombreuses et variées ont été :

- Animer 10 veillées dansantes gratuites "bal à thème" salle Charmes,
- Participer aux fêtes de Roannes Saint Mary et de Saint Mary pour la "Capelotte",
- Intervenir en maisons de retraite à Montsalvy, à Vic-sur-Cère, dans le service Vignalou à Aurillac et à Montredon dans le Lot,
- Participer à un bal à GORSES dans le Lot également,
- Donner des représentations lors des fêtes de la musique à Jou sous Monjou (soirée couscous) et à Marmanhac Aubades,
- Animer la transhumance des moutons lors de son passage à La Course du Mouton,

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Hormis la fête à La Capelotte qui se déroule chaque premier dimanche de juillet nous ne sommes pas en mesure de communiquer le calendrier des manifestations. Les associations n'ayant pas fixé les dates exactes de leurs animations nous vous invitons à consulter régulièrement la **rubrique culture et loisirs sur le SITE DE LA COMMUNE**.

Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment aller sur le site en tapant dans votre moteur de recherche soit : Roannes Saint Mary Cantal soit : www.roannes-saint-mary.fr

Vous y trouverez dans le bandeau d'accueil plusieurs rubriques :

LA COMMUNE - VIE MUNICIPALE - VIE PRATIQUE - ENFANCE/JEUNESSE-CULTURE et LOISIRS-CONTACTS



Dimanche 15 décembre 2019

Le marché de Noël aura lieu de 10 h à 18 h à la salle polyvalente. Vous pourrez vous restaurer sur place et découvrir les stands de nos associations.

Des activités sont prévues pour les enfants :
visite du Père Noël, spectacle, balade en poneys...

MAISONS FLEURIES

Le samedi 26 octobre à 11 h, s'est déroulée en mairie la remise des prix du concours des maisons fleuries. Le maire et les membres de la commission ont procédé à la proclamation des résultats.

Les nominés ont reçu une plante, un prix et un diplôme. L'assemblée a ensuite posé pour la photo souvenir. Le pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.

• Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1^{er} Prix : Françoise DELFAU, 28 Cazolat
- 2^e Prix : Alain CASTANIER, 4 chemin de Pierrouy
- 3^e Prix : Mickaël GIRE, 6 Cazolat
- 4^e Prix : Jean Pierre LACOSTE, 9 route de Montmulo
- 5^e Prix : Marcel LACOSTE, 8 la Croix

• Catégorie Enclos Fleuris :

- 1^{er} Prix : Jacques ROUCHET, 1 chemin de Moynac Haut
- 2^e Prix : Odile CASTANIER, 1 Monloubou
- 3^e Prix : Simone BOURGADE, 9 Calves
- 4^e Prix : Pierrette SERIEYS, 6 la Croix
- 5^e Prix : Josette RAYNAL, 3 Griffeuilles

• Catégorie Fenêtres et Murs :

- 1^{er} Prix : Nadine AUDOUIN, 6 route du Vieux Pont
- 2^e Prix : Raymonde PEYRISSAC, 2 le Berthy
- 3^e Prix : Marcelle GARRIGOUX, 7 Place de la Mairie
- 4^e Prix : André MONREYSSE, 19 route de Montmulo
- 5^e Prix : Josette CHARMES, 2 route de la Grange

• Les personnes citées :

- Frédérique BOURGADE, 10 Calves
- Marie BOURGADE, 4 route du Mastrebuis
- Odette FEL, 8 route des Landes
- Francine FERES, 26 Prantignac
- Marie-Claire LAFON, 10 Moynac
- Annie LAVERGNE, 4 Gladines
- Fernand LOUBIERES, 6 l'Hermitage
- Jacqueline MAFFRE, 1 Lacassagne
- Raymond MALVEZIN, 2 route de Puech Lafon
- Denise MAZEL, 2 chemin de la Fontaine
- Monique PERIER, 12 rue du Stade
- Roland PROVENCHERE, 4 Griffeuilles
- Josette SALLES, 15 Belmont
- Isabelle THERON, 8 Poujol
- Marguerite TOURDE, 13 Gladines
- Gilles VIAL, 27 Poujol



CCAS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de ROANNES SAINT MARY offre un repas festif aux aînés de la commune âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints ou conjointes. Ce repas, rassemblant 96 convives, s'est déroulé le dimanche 24 novembre 2019 à la salle des fêtes.

Avant d'offrir l'apéritif, M. le Maire a invité tous les participants à profiter de cette journée qui permet de rassembler la mémoire vive du village. Le menu a été préparé par le restaurant Charmes, l'animation et la décoration proposées par les membres du CCAS avec une exposition de plusieurs peintres roannais.

Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu participer à ce repas recevront un colis gourmand. Celles qui sont en maison de retraite ou hospitalisées se verront porter un ballotin de chocolats ou une plante.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La célébration de l'Armistice s'est déroulée le 17 novembre 2019 devant le monument aux morts avec un dépôt de gerbe, cette cérémonie fut l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des enfants de la commune, morts pour la France.

Le maire fit lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées. Les élèves de CE et CM avaient préparé des décorations florales aux couleurs de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. Ils ont offert des bleuets aux membres de l'assistance et ont lu deux poèmes puis chanté la chanson de Craonne.

A l'issue de cette cérémonie, un apéritif a été offert salle du conseil, réunissant petits et grands.



ATELIER DE

BRODERIE,
SÉRIGRAPHIE,

MARQUAGE TOUT TEXTILE ...

**Faites le choix
du local !**

100% de la production réalisée
dans l'atelier d'Aurillac

(ENTREPRISES, CLUBS,
ASSOCIATIONS, MANIFESTATIONS ...)

Petite ou grande quantité, délais rapide

Contactez nous pour toutes vos demandes - **04 71 48 06 15**

4, rue Jacquard - ZI de Lescudilliers - **AURILLAC** - sartoucanatelier@orange.fr

izs imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 Aurillac del.barco@wanadoo.fr
Tél. 04 71 48 15 36 - Fax 04 71 48 26 40

Schmidt Aurillac

51 Avenue Charles de Gaulle
15 000 Aurillac

04 71 64 28 96



SCHMIDT
le sur-mesure n'est plus un luxe

ier
fabricant
français